

## **Éloge funèbre de M. Jean-Luc Dehaene, ministre d'État**

### **Le président :**

Mesdames et Messieurs, Chers collègues, Jean-Luc Dehaene, ministre d'État et membre de la Chambre des représentants de 1987 à 1995, est décédé le 15 mai dernier à Quimper, à l'âge de 73 ans.

Jean-Luc Dehaene est né le 7 août 1940 à Montpellier. Fils d'un psychiatre brugeois, le jeune Jean-Luc gardera toujours en mémoire ces propos de son père: "On peut comprendre le plus grand des fous dès lors qu'on a saisi la logique de son raisonnement". Cette leçon de vie a contribué à forger son sens légendaire du compromis. Comme membre du Chiro et des scouts catholiques de sa ville de Bruges, il cultivera une autre faculté, qui le caractérise tout autant: la foi dans le travail en équipe.



Après des humanités classiques au collège Sint-Lodewijk de Bruges et au collège des Jésuites d'Alost, Jean-Luc Dehaene a étudié simultanément le droit et l'économie aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur et à la Katholieke Universiteit Leuven.

De 1963 à 1967, Jean-Luc Dehaene a assumé la fonction de commissaire du Vlaams Verbond van Katholieke Scouts. Il a travaillé à partir de 1965 au service d'études de l'ACW et a exercé de 1967 à 1971 la vice-présidence nationale des jeunes CVP. En 1972, il entre au Bureau national du CVP et entame sa carrière de collaborateur de cabinet: de 1972 à 1973 auprès du ministre des Travaux publics, Jos De Saeger, de 1973 à 1974 auprès du ministre de la Santé publique, Jos de Saeger, et de 1974 à 1977 auprès du ministre des Affaires économiques, André Oleffe.

En cinq années à peine, Jean-Luc Dehaene allait s'affirmer comme un cabinettard efficace et actif, qui connaissait ses dossiers sur le bout des doigts et possédait par ailleurs, comme nul autre, la capacité à constituer des réseaux. En 1975, Fernand Herman, qui avait succédé à André Oleffe en qualité ministre des Affaires économiques, le désigne comme chef de cabinet, une fonction qu'il exercera encore ensuite en 1977 au service de Rika De Backer, ministre des Affaires flamandes, puis, de 1979 à 1981, au service de Wilfried Martens, premier ministre.

De décembre 1981 à mai 1988, Jean-Luc Dehaene fut ministre des Affaires sociales et des Réformes institutionnelles dans les gouvernements Martens V, Martens VI et Martens VII. Au début de 1988, il réussit à sortir le pays de la grave crise politique déclenchée un an plus tôt par "l'affaire Happart": en un peu plus de cent jours, il obtint un accord sur une nouvelle réforme de l'État devenue nécessaire après les réformes institutionnelles de 1970 et 1980 pour résoudre les graves problèmes communautaires. Le gouvernement Martens VIII put dès lors entrer en fonction en mai 1988, avec Jean-Luc Dehaene comme vice-premier ministre, ministre des Réformes institutionnelles et ministre des Communications.

En mars 1992, Jean-Luc Dehaene prend lui-même la tête d'une coalition rouge-romaine. Grâce entre autres au respect et à la confiance dont il jouit auprès des partis gouvernementaux, mais aussi à son rôle de médiation, l'accord de la Saint-Michel – le fondement de la quatrième réforme institutionnelle, qui a transformé la Belgique en un véritable État fédéral – est conclu en septembre 1992.

Le gouvernement Dehaene I a également mené une politique budgétaire rigoureuse indispensable pour réduire davantage encore la dette publique de la Belgique, l'une des plus lourdes d'Europe occidentale à l'époque. De 1995 à 1999, le gouvernement Dehaene II a poursuivi sans relâche l'assainissement des finances publiques, permettant ainsi à la Belgique d'atteindre la fameuse norme de Maastricht et de rejoindre la zone euro.

Les épreuves, les déceptions et même les drames personnels n'ont pas épargné notre ancien collègue Jean-Luc Dehaene. En 1961, à 21 ans à peine, il a été frappé par la disparition de son père. Sa mère est restée seule avec sept enfants, dont il était l'aîné. Lui-même a perdu deux petits-enfants alors qu'il était premier ministre. Au cours de cette même période, la fonction de Président de la Commission européenne lui échappa en raison d'un veto prononcé par le premier ministre britannique de l'époque, John Major, lors du sommet de Corfou en juillet 1994. L'affaire Dutroux éclata au cours de l'été 1996, celle de la dioxine au printemps 1999. Jean-Luc Dehaene assumait pleinement la responsabilité de la lourde défaite électorale que son parti devait subir quelques semaines plus tard.

Sénateur de juin 1999 à janvier 2001, Jean-Luc Dehaene se mit de plus en plus en retrait de la politique nationale.

Il occupa la fonction de bourgmestre de Vilvorde de janvier 2001 à juillet 2007 et siégea au Parlement européen à partir de juin 2004. Au sein de cette dernière Assemblée, il fut un membre particulièrement actif de la Commission des Affaires constitutionnelles, de la Délégation pour les relations avec la République populaire de Chine et de la commission des Budgets dont il fut le vice-président de 2009 jusqu'à son décès. Il considérait que la meilleure manière de promouvoir l'intégration européenne, dont il était le fervent défenseur, était de mettre en place ou de renforcer des éléments qui, dans la pratique, sont de nature à favoriser l'unité, comme la monnaie unique, le passeport ou le permis de conduire communs.

Les titres, les étiquettes et le protocole inspiraient à notre ancien collègue Jean-Luc Dehaene une aversion profonde. La forme lui importait peu, c'était le contenu qui primait. Le principal objectif qu'il a poursuivi en tant qu'homme politique est de contribuer à la mise sur pied de structures destinées à servir au mieux la société et l'ensemble des citoyens. Il le mettait en oeuvre en alliant sa vision à long terme au pragmatisme, mais aussi et surtout peut-être, au sens de la collaboration. À ses yeux, agir ensemble donnait tout son sens à la vie. "Agir ensemble a été un facteur essentiel dans tout ce que j'ai entrepris, chez les scouts, le Chiro, les jeunes CVP ou au sein du parti; cela participe de ma conception du bonheur".

Au nom de la Chambre, le président a présenté à la famille du défunt et à son épouse Celie ses sincères condoléances.

#### **Wouter Beke:**

La nouvelle de la mort de Jean-Luc Dehaene nous a profondément bouleversés. Son décès est une grande perte pour notre pays et pour l'Europe.

Jean-Luc Dehaene était un monument de la politique belge. Avec Wilfried Martens et Herman Van Rompuy, il a oeuvré à la consolidation de notre pays, de sa prospérité et de ses structures institutionnelles, et à la construction européenne.

Il est devenu premier ministre en 1992 dans des conditions extrêmement difficiles. Il nous a permis d'atteindre la norme de Maastricht grâce à son plan global et a remis notre pays sur le droit chemin dans le domaine socio-économique. Avec les accords de la Saint-Michel, il a fait de la Belgique un véritable État fédéral.

Jean-Luc Dehaene s'est également mis au service d'une mission européenne très ambitieuse puisqu'il a participé à l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne en tant que membre de la convention ad hoc.

Lors de ses obsèques, j'ai déclaré que nous devons voir dans son départ une mission, celle de chérir et de poursuivre son héritage politique. Aujourd'hui encore, nous avons beaucoup à apprendre de ce politicien phare.

Jean-Luc Dehaene savait comme nul autre conclure des accords et des compromis. Il osait se mettre à la place de l'autre et parvenait à sonder la logique de son interlocuteur. Il investissait également dans la confiance et dans les relations humaines en politique, que ce soit au sein de son parti ou parfois loin de celui-ci. Son gouvernement constituait une véritable équipe.

À titre personnel, je n'oublierai jamais son autorité à une époque d'hostilité à la politique. Ce talent a inspiré tout mon engagement sociétal. Jean-Luc Dehaene a rétabli la confiance dans la politique et dans l'art de la politique aux yeux de toute une génération dont je faisais partie.

C'est pourquoi je voudrais, également au nom de mon parti, rendre hommage à Jean-Luc Dehaene.

**Kris Peeters**, ministre:

Je voudrais, au nom du gouvernement fédéral, rendre hommage à un homme politique de grand format qui nous a malheureusement quittés. Il a remarquablement oeuvré aux échelons fédéral et européen pour le plus grand bénéfice des citoyens belges et européens. C'est avec un très grand respect que nous nous remémorons la place considérable occupée par Jean-Luc Dehaene sur la scène politique.

*L'Assemblée debout observe une minute de silence.*